

# Agir à l'échelle territoriale pour lutter contre la précarité alimentaire et favoriser l'accès de tous à une alimentation de qualité

15 septembre 2022 – Saint-Chamond

---

# Cécilie Cristia-Leroy

Commissaire à la lutte contre la pauvreté auprès du  
Préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes

**Les politiques publiques de lutte contre la précarité  
alimentaire et leurs enjeux**



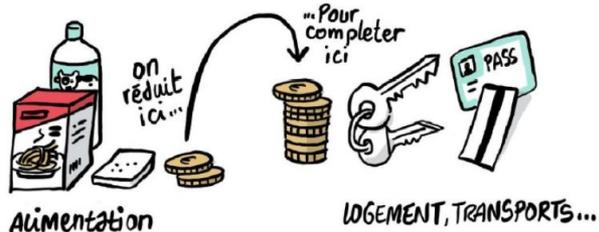
**MANGER ÉQUILIBRÉ: COMBIEN ÇA COÛTE ?**

**SELON UNE ÉTUDE RÉCENTE\* CELA COÛTERAIT AU MOINS:**



## LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE DE QUOI PARLE-T-ON ?

**LES DÉPENSES ALIMENTAIRES PASSENT AU SECOND PLAN POUR PAYER D'ABORD LE LOGEMENT, LES TRANSPORTS...**



**SE NOURRIR DIGNEMENT**



## Un système alimentaire à 2 vitesses



## Loi EGALIM : définition de la précarité alimentaire

« l'accès à une alimentation sûre, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante »

et en permettant « la reconnaissance et le développement des capacités des personnes à agir pour elles-mêmes et dans leur environnement »



SE NOURRIR DIGNEMENT



# LES RÉPONSES AUX SITUATIONS DE PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE : L'AIDE ALIMENTAIRE EN DÉTAIL



## Le « Cocolupa » pour la transformation de la lutte contre la précarité alimentaire

- Une nécessité d'appréhender la lutte contre la précarité alimentaire de façon globale, et non sous le seul angle de l'aide alimentaire en tant que dispositif de distribution des denrées
- Dans cette perspective, lancement d'un **plan d'actions pour la transformation de l'aide alimentaire et la lutte contre la précarité alimentaire**, basé sur une approche **interministérielle** et **multi-partenariale**

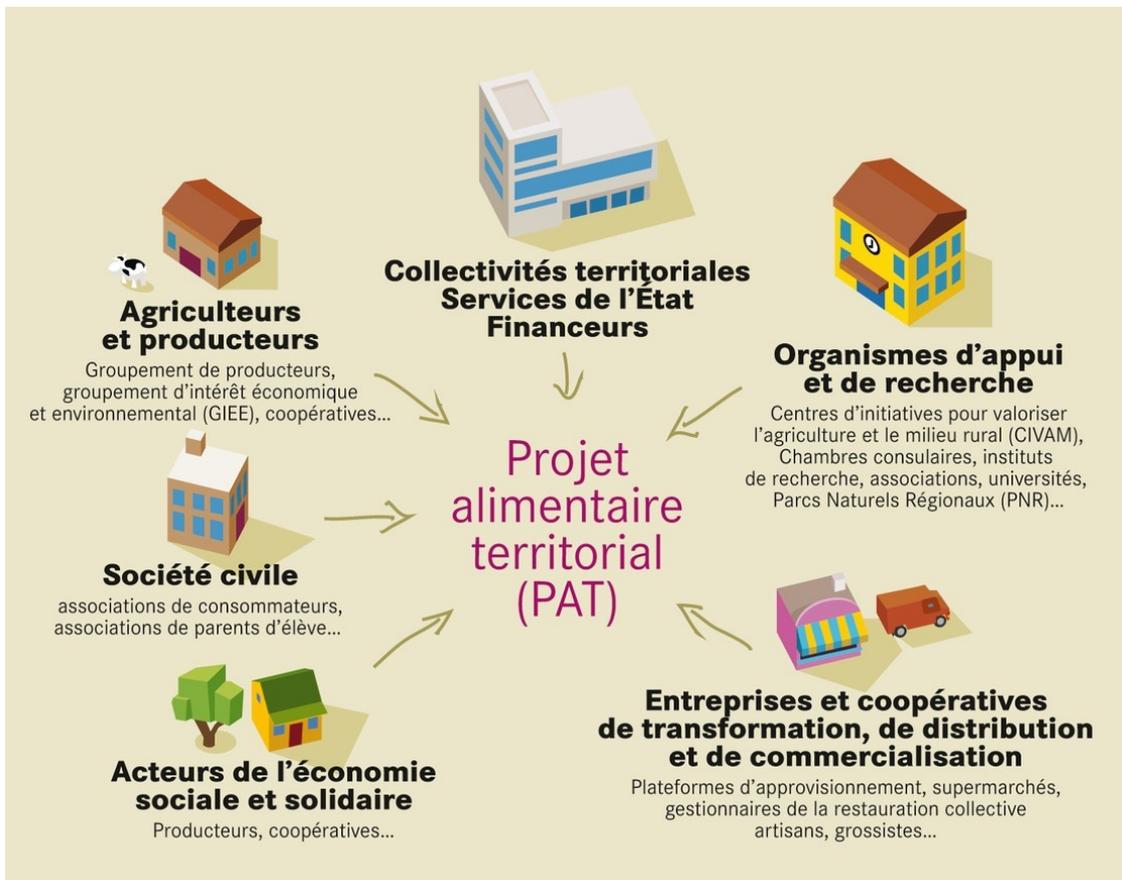
### PLAN D' ACTIONS :

1. **Mieux caractériser** la précarité alimentaire et les parcours des personnes en situation de précarité alimentaire
2. **Clarifier** la gouvernance nationale et territoriale de la politique de lutte contre la précarité alimentaire
3. **Mutualiser** les connaissances afin de permettre l'essaimage des bonnes pratiques et inspirer de nouveaux modèles
4. **Rapprocher** les acteurs de l'économie sociale et solidaires intervenant sur la chaîne de production / transformation / transport / distribution, et créer des partenariats pour des filières solidaires
5. **Rendre** la politique de lutte contre la précarité alimentaire participative et inclusive en co-construction avec les personnes concernées
6. **Favoriser** l'accès à une alimentation favorable à la santé
7. **Diversifier** les sources d'approvisionnement tout en intégrant les enjeux liés au développement durable
8. **Encourager et favoriser** la création et le développement de toutes formes d'accès à l'alimentation, émancipatrices pour les personnes et durables

# LES RÉPONSES AUX SITUATIONS DE PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE



# Replacer l'accessibilité au cœur du système alimentaire au sein de notre projet de transition alimentaire durable et juste par une approche territoriale



- **52 PAT labellisés en 2022** qui permettent d'agir à la fois sur **l'accessibilité économique**, **l'accessibilité géographique** ou encore **l'accessibilité cognitive** :
  - directement en tant que porteur et ou financeur d'actions / initiatives opérationnelles
  - en tant qu'animateur de la question alimentaire sur le territoire (*identification des acteurs et des initiatives locales, rôle de facilitateur, rôle de coordination*)
- **Un soutien renforcé en 2021 dans le cadre des plans France Relance et de prévention et de lutte contre la pauvreté aux initiatives territoriales** :
  - **3 M€** sur France Relance / associations pauvreté
  - **5 M€** sur 200 projets France relance / agriculture (114 projets jardins partagés, 73 projets alimentation locale et solidaire (épiceries sociales et solidaires, cuisines partagées, tiers lieux), 21 projets spécifiques aux PAT)

## Objectifs de la journée « Agir à l'échelle territoriale pour lutter contre la précarité alimentaire et favoriser l'accès de tous à une alimentation de qualité »

Objectif 1 → Favoriser l'interconnaissance entre les acteurs engagés dans des démarches alimentaires territoriales et les acteurs qui œuvrent en faveur d'une plus grande justice sociale alimentaire.

Objectif 2 → Faire connaître et partager autour d'outils et/ou d'initiatives inspirantes pour agir concrètement (et collectivement) en vue d'améliorer l'accès à une alimentation de qualité pour tous.

Objectif 3 → S'accorder sur le rôle des PAT et les actions à conduire à l'échelle des territoires pour assurer un meilleur accès à une alimentation de qualité à l'échelle territoriale.